



Traité Nedarim

Michna 4 - Chapitre 8

[ד] עד הקיץ, עד שיהא הקיץ--עד שיתחילו העם להכניס כלכלות; עד שיעבור הקיץ, עד שיכפלו המקציעות. עד הקציר--עד שיתחילו העם לקצור קציר חיטים, ולא קציר שעורים. הכול לפי מקום נדרו--אם היה בהר, כהר; אם היה בבקעה, כבקעה.

S'il est dit : « jusqu'à l'été », ou « jusqu'à ce que l'été soit », on entend par là : jusqu'au moment où le peuple commence à apporter les fruits à la maison en panier. S'il est dit : « jusqu'à ce que l'été soit passé », on entend par là le moment où l'on replie les treillis (sur lesquels on a fait sécher les fruits). Si l'on dit : « jusqu'à la moisson », on entend par là l'instant où le peuple commence à moissonner le froment, non celui où il coupe l'orge (antérieure). Tout dépend de l'endroit où l'on se trouvait à l'émission du vœu. Ainsi, en se trouvant alors sur une montagne ; et si l'on s'est trouvé alors en plaine, il s'agira de la moisson en plaine (qui a lieu plus tôt).



Choul'han 'Aroukh du Rav 'Ovadia Yossef (tome 4)

Les décisions halakhiques du Rav Ovadia Yossef dans un style clair et concis. Tome 4.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions